

EXERCER VALABLEMENT LE POUVOIR DISCIPLINAIRE

OBJECTIFS ET PROGRAMME

- **Maîtriser le cadre légal et réglementaire**
- **Constituer un dossier disciplinaire**

Le cadre juridique : les vérifications préalables à la mise en œuvre du pouvoir disciplinaire

- Définition
- Validation du règlement intérieur
 - o Contenu
 - o Règlement intérieur déposé
 - o Règlement intérieur affiché
- Echelle des sanctions

Les fautes sanctionnables

- Degré de gravité des fautes et principe de proportionnalité
- Distinction entre les fautes et autres motifs de licenciement
- Les preuves
 - o Existence
 - o Licéité

La procédure disciplinaire

- Situations imposant sa mise en œuvre
- Convocation à un entretien préalable
- Déroulement de l'entretien préalable
- Notification d'une sanction
- Mentions obligatoires
- Délais stricts

Les cas particuliers

- Les salariés protégés
- Les salariés absents (maladie, accident)

Les limites

- Principe de non-discrimination
- Harcèlement au travail

POINTS CLÉS

**Astuces pour mener
une procédure
disciplinaire à terme**

PUBLIC

**DRH, RRH, Juristes en
droit social**

PRÉREQUIS

**Aucun prérequis
spécifique n'est
nécessaire**

INFORMATIONS

Lieu : Lille ou Paris

**Durée : 1 journée,
soit 7 heures**

Prix : à deviser

Solucial
avocats

L'art du droit social

Le contrôle judiciaire

- Objet
 - o La matérialité du fait fautif
 - o La qualification du fait fautif
 - o La proportionnalité de la sanction au fait fautif
 - o La régularité de la procédure
- Sanctions
 - o Nullité
 - o Défaut de cause réelle et sérieuse